



*Une chèvre, une région.*  
**LA POITEVINE**  
**LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.**



**« la chèvre poitevine : Goutez la différence ! »**

*Stand de l'association à la Fête de la Chèvre (Chef Boutonne)*

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

**N° 76 novembre 2011**

*Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :*



Avec le soutien du PITE Marais Poitevins



## Sommaire

➤ Compte rendu Conseil d'Administration du 11 Octobre 2011 .....	2
➤ Manifestations d'automne.....	3
➤ Dernières visites d'élevage 2011.....	3
➤ Schéma Génétique POITEVIN .....	5
➤ La marque collective de l'ADDCP.....	10
➤ Choix du Logo et du texte de la marque .....	11
➤ Premier chiffre du recensement agricole .....	11
➤ Revue de presse .....	12
➤ Petites annonces.....	15

### ➤ **Compte rendu Conseil d'Administration du 11 Octobre 2011**

Présents : Marie-Claude Auneau, Jean-Christophe Sauze, Pierre Martin(CAPGENES), Michael Blanchard.

Excusés : Christiane Pauly, Dominique Giret, Coralie Danchin (I.E.), Clément Vinatier Roche, Emmanuelle Chebrou, Michel Boissard.

- Concernant les résultats de contrôle laitier 2010 et le futur schéma de sélection.

Pierre Martin : Le contrôle laitier adapté est en testage avec la chèvre pyrénéenne. Dans le cas des chèvres poitevines ce serait mieux que les éleveurs fassent tous le même protocole. Si possible du A5 ou A4. Eviter le AT pour les taux. Eviter le contrôle simplifié. Dans les résultats actuels beaucoup de protocoles différents (simplifié, A4, A5, AT...). Beaucoup de lactations sont invalidées. Il est difficile de comparer les résultats.

Pour le schéma de sélection, le plus simple est de choisir comme mère à bouc les meilleures productrices de chaque troupeau au contrôle laitier en écartant les élevages qui ont une conduite qui ne correspond pas du tout aux objectifs de sélection. La moyenne des meilleurs sera supérieure à la moyenne des troupeaux. Pour sélectionner sur la durée de vie, on peut faire comme en corse et ne retenir comme mère à bouc que les femelles à plus de 2 lactations.

En sélectionnant les troupeaux, on sélectionne indirectement sur la valorisation fourragère.

On peut organiser une réunion à ce sujet rapidement.

Pour le pointage il faut diminuer le nombre de postes.

- Salon de l'agriculture 2012

Pierre martin nous propose de laisser la place à une autre association. En 2012, c'est la chèvre des fossés et la chèvre corse qui seront présentes.

- Lecture du règlement d'inscription au livre généalogique et au répertoire

Quelques modifications sont apportées. Le règlement est validé pour être proposé dans la prochaine lettre et en AG aux adhérents.

- Point financier

D'après les prévisions, on finit l'année avec un bilan négatif d'environ – 7000€.

Les charges ayant augmentées : frais de déplacement, location bureaux...

Les produits ayant diminués : subventions.

Charges importantes en plus à venir : visite d'élevages d'automne et achat produits boutique.

Il reste un peu plus d'une douzaine de visites d'élevage à faire dans le secteur Est de la France.

Les visites les plus importantes sont maintenues pour la cohérence de la base génétique du schéma.

- Boutique

Projet de couteau opinel, tablier pour les marchés, peluche, réédition des tee-shirts, commande en affiche « gulf stream – planche multi race ».

Projet opinel validé mais repoussé à 2012.



Demander à Michel de travailler sur de nouveaux tee-shirts.  
Chèvre en bois pour les manifestations : Commander deux chèvres en bois pour un prix de 500€. Payable fin 2012.

- AG 2011

Contactez les éleveurs de Charente pour voir si on peut faire l'AG chez eux.  
Prévoir une présentation de la charte liée à la marque à faire valider et d'une nouvelle plaquette de présentation de l'association qui présente la charte, le schéma génétique, les dernières statistiques et résultats de contrôle laitier.

- Prochaine lettre

Présenter l'évolution du signé vers la marque déposée « chèvre de race poitevine » en présentant les chartes respectives.

Valider le logo et proposer les différentes marques : charte addcp, addcp, adhérent addcp, fermier addcp, signé addcp

- Prochaine plaquette

Préparer la plaquette pour qu'elle puisse être commandée en 2011 après l'AG. Commande de 4000 exemplaires. Pour la plaquette complémentaire on passe la commande en 2012

- Evolution du contrat de travail de l'animateur

Validation de passage à 130% à l'AG et passage après conseil d'administration en février

- Réunion « race petit effectif »

Préparer le cahier des charges pour la mise en place d'une nouvelle base de données pour gérer le livre généalogique. Compatible avec la base de données du CL. Si possible en ligne...

### ➤ **Manifestations d'automne**



#### **Fête du foirail – Saint Hilaire la Palud**

Avec le CREGENES, nous étions présents dimanche 4 septembre à la fête du foirail de St Hilaire la Palud (79), capitale du Marais Poitevin. Jean Christophe Sauze nous a prêté 3 chèvres pour cette occasion.



#### **Fête de la chèvre – Chef Boutonne**

L'association a tenu un stand qui nous a permis de faire découvrir les fromages de nos adhérents (photo couverture)

Jean et Christiane WAROUX (la ferme du chant du parc) nous présentait 5 magnifiques poitevines.

Le même jour, Jean-Christophe SAUZE tenait également un stand à la fête du Parc du marais poitevin.

### ➤ **Dernières visites d'élevage 2011**

Pour terminer la tournée 2011, une dizaine d'élevages ont été visités en Bourgogne et Rhône-Alpes. Deux nouveaux adhérents du Rhône et de la Loire nous ont rejoints.



Fabrice ESPIARD

La ferme des monts du forez à BARD (42)

Fromager Fermier début 2012

37 ha

65 chèvres dont 23 Poitevines

Origine : EARL la Chazère et Rosina IRACE

+ Vaches allaitantes

Thomas RAZY

GAEC de Pomeyrieux à COURZIEU (69)

Fromager Fermier

Conduite sur parcours

60 chèvres laitières dont une dizaine de Poitevines mais aussi des chèvres de Savoie et des Alpines.

Origine: EARL la Chazère et E. Denton

Inscrit au Contrôle Laitier

+ Vaches laitières



Dans beaucoup d'élevages, on constate que la chèvre poitevine n'est pas la seule race présente dans le troupeau. Certains éleveurs font volontairement le choix d'avoir des troupeaux bigarrés. D'autres préfèrent se rassurer en prenant quelques Alpines ou Saanene. Ce qui permet de compenser le démarrage plus lent des poitevines.

Certains m'expliquent également ne pas avoir trouvé suffisamment de chevrettes poitevines pour constituer leur troupeau.

**Nous vous encourageons à réserver dès maintenant vos chevrettes et boucs 2012.**

**Consultez régulièrement les annonces du site Internet de la chèvre-poitevine que vous retrouvez également à la fin de cette lettre d'information.**

**TRANSMISSION EXPLOITATION BIO EN BOURGOGNE  
ELEVAGE CAPRINS ET OVINS, TRANSFORMATION & VENTE EN CIRCUIT COURT  
FROMAGES & CHARCUTERIE**

Ferme BIO de 48 ha dont 37,3 en surface fourragère, située dans une zone de bocage préservée à 2 h de Paris, actuellement en GAEC.

Beau parcellaire attenant avec accès à l'eau (ruisseau), autonomie fourragère par rapport au cheptel actuel constitué de 85 brebis LACAUNE, 62 chèvres POITEVINE; faibles charges vétérinaire. Indépendant en matériel de récolte de fourrage + parts de CUMA (manutention et épandage). L'ensemble des terres et de la production est certifié AB Qualité France depuis 1984 dont 30 ha en propriété et le reste en location.

Bergerie – Chèvrerie et Nurserie sur 750m<sup>2</sup>, Hangar de stockage de 180m<sup>2</sup>, Laboratoire 150m<sup>2</sup>, Fromagerie agrément CE, Four à pain, et Maison d'habitation de 140m<sup>2</sup>, Produits laitiers transformés, viande fraîche d'agneaux, porcs et charcuterie de porc sont vendus sur une zone de distribution de 6 km alentour en boutiques BIO et circuit court de vente directe (cogérants d'un magasin de producteurs) clientèle fidélisée depuis 1974 .De nombreuses possibilités offertes par cette installation car la demande est supérieure à l'offre (diversification, tourisme rural, ...) pour des repreneurs ayant l'expérience, la qualification et les apports financiers nécessaires. Transmission des recettes et accompagnement prévu au démarrage.

Contact : email [fermebio.bourgogne@laposte.net](mailto:fermebio.bourgogne@laposte.net)

Tel :de 9h à 13h du lundi au vendredi au 07 87 29 57 80



➤ **Schéma Génétique POITEVIN**

Le 12 octobre dernier, en CA, nous avons validé le schéma génétique sur lequel nous travaillons depuis deux ou trois ans. Comment vous le présenter ? C'est important dans notre démarche de conservation de la chèvre poitevine. Vous devez l'adopter ou le refuser lors de notre assemblée générale de décembre. Pourquoi est-ce nécessaire ?

- La chèvre poitevine est une chèvre d'origine très ancienne, sélectionnée tranquillement par nos ancêtres les gaulois, puis les romains, puis les francs, puis les serfs, les paroisiens, les citoyens et enfin les paysans, les laboureurs, les fermiers, les agriculteurs jusqu'à ce que les exploitants agricoles ne l'abandonnent pour des chèvres génétiques et mathématiquement sélectionnées.

- La chèvre poitevine ne devient chèvre de race poitevine que dès lors qu'un groupe d'éleveurs écrit ses caractéristiques générales et après avoir immatriculés chacun des animaux dans un livre appelé livre généalogique (loi sur l'élevage : 1942 puis 1968 avec l'UPRA CAPRINE).

- Devant les modifications rapides des modes d'élevage et la disparition des animaux domestiques trop rustiques, anciens et inadaptés aux contraintes de l'industrialisation, un groupe d'éleveurs avant-gardistes décident de créer un répertoire de sauvegarde des chèvres de race poitevine connues, repérées et qui étaient abandonnées des circuits conventionnels. C'est la création de l'ADDCP en 1986 aidée en 1991 par le Parc Naturel du Marais Poitevin puis par l'institut de l'élevage, le conseil général des deux sèvres en 1998 accompagné par les outils de la filière caprine dont CAPGENES (2000 – 2010)

- Les dix années qui suivent, grâce à l'aide des collectivités territoriales (région Poitou-Charentes et départements 17 et 79 surtout puis 86 et 16) à travers le CREGENE , sont très productives et voient la création de nombreux élevages familiaux mais aussi professionnels. Tous ensemble, ils redonnent à la chèvre poitevine sa fonction séculaire : Permettre la fabrication de fromages autoconsommés dans les familles ou, produits localement par des producteurs engagés dans une agriculture plus durable et locale.

- Nous y voilà donc, il est maintenant nécessaire d'écrire, afin que ce développement reste homogène et construit, les règles qui définissent :

- qu'est-ce qu'une chèvre poitevine

- qui les élève

- qui gère l'ensemble des animaux reconnus

- comment définir et reconnaître les animaux les plus représentatifs

- comment orienter ces choix vers un mode d'élevage respectueux des équilibres naturels domestiques qui ont façonné au cours des siècles la chèvre de race poitevine.

- L'aboutissement de tous ces efforts, est, nous l'espérons contenu dans ce que nous avons souhaité appeler « le schéma génétique de la race poitevine »

Ce schéma génétique sera conjointement tenu et travaillé par l'animateur de l'ADDCP, son conseil d'administration, CAPGENES et l'institut de l'élevage, grâce au soutien financier des collectivités territoriales, organisé par le CREGENE.

- Enfin, de nos jours, nous ne serions pas complètement sérieux si nous oublions de faire savoir notre savoir-faire. Aussi l'ADDCP souhaite mettre à la disposition des éleveurs fromagers un outil qui les met en valeur et leur permet d'aller à la rencontre des consommateurs. Nous avons donc choisi de déposer une marque collective, avec un cahier des charges très simple, facile à contrôler, facile à exposer, et convainquant des qualités de notre chèvre emblématique.

**MAIS POUR CELA NOUS AVONS TOUS BESOIN LES UNS DES AUTRES**

**VOTRE PARTICIPATION, VOTRE ENGAGEMENT**

**SONT NOTRE CREDIBILITE ET NOTRE FORCE**

N'hésitez donc pas à manifester votre accord et vos positions d'amélioration.

Jean Christophe SAUZE



## **REGLEMENT D'INSCRIPTION DES CAPRINS POITEVINS AU LIVRE GENEALOGIQUE DE LA RACE POITEVINE**

Le premier livre généalogique des chèvres et boucs de race poitevine a été créé en 1942 puis confirmé et conduit le 11 septembre 1947 par les laiteries des Deux Sèvres.

Suite aux Lois sur l'élevage de 1962, le livre généalogique a été repris par l'UPRA caprine et géré à Blois (41). La gestion et l'enregistrement des animaux supposaient le contrôle des performances par les services accrédités des contrôles laitiers départementaux.

En 1995, l'UPRA caprine devient CAPRIGENE qui reprend la tenue du livre généalogique. Parallèlement et en partenariat, l'ADDCP, créée en 1986 devant la menace de disparition des animaux de race poitevine (600 chèvres recensées), met en place un répertoire recensant tous les animaux, y compris ceux qui ne sont pas inscrits à un service de contrôle laitier.

### **Titre I – Les gérants du Livre Généalogique**

#### **Article 1.**

Les lois de 2007 sur les Organismes de Sélection (OS) ont confié la gestion du Livre Généalogique des races caprines à CAPGENES.

La gestion des livres généalogiques est réalisée dans le cadre du système informatisé national français dans lequel sont gérées l'ensemble des généalogies, des performances des reproducteurs et les entrées et sorties des animaux de l'espèce caprine.

La gestion des livres est sous la responsabilité de CAPGENES pour l'ensemble des races caprines françaises. Ceci étant, CAPGENES délègue la collecte, l'authentification et la saisie des données relatives au livre généalogique à l'ADDCP. Le contrôle de performances est conjointement validé par les services de contrôle laitier, CAPGENES et l'ADDCP.

#### **Article 2.**

CAPGENES délègue la collecte des filiations et type raciale, nécessaires à la bonne tenue du livre généalogique (appelé section A) et au répertoire (appelé section B) ainsi que leurs saisies à l'ADDCP.

Conformément à la législation européenne, les livres sont composés :

-D'une section A (SA) regroupant les reproducteurs de race pure (RRP), c'est à dire de mâles et de femelles issus de parents eux même inscrits dans le livre généalogique en section A ou en section B. De plus, ces animaux devront être conformes au standard de la race et avoir au moins 95 % de sang poitevin pour être considérés dans cette section, ce qui correspond à au moins 31 arrière grands parents sur 32 de races pures.

-D'une section B (SB) composée des reproducteurs suivants :

- Animal d'origine inconnu avec une note de standard 1 ou 2 et auquel est attribué un CAR\* de 10%.

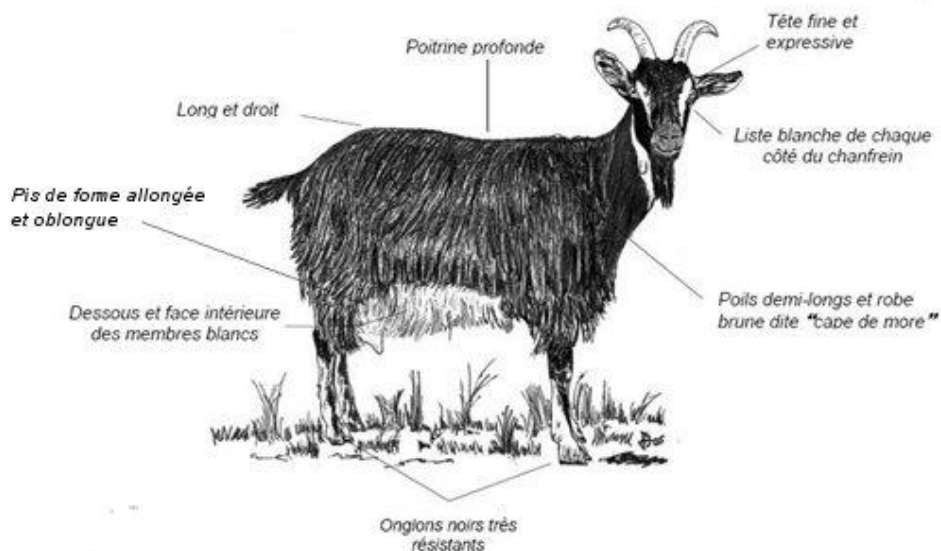
- Animal dont la généalogie est perdue mais issus d'un troupeau 100% Poitevin et au quel est attribué un CAR de 100%



## La Chèvre Poitevine

- Animal avec un parent connu 100% Poitevin et l'autre issu d'un troupeau 100% Poitevin et auquel est attribué un CAR de 100%
  - Animal avec un parent connu 100% Poitevin et l'autre inconnu ou de race différente, avec une note de standards 1, 2 ou 3 et auquel est attribué un CAR de 50%
  - Animal issu de parents inscrits dans le livre A ou B avec un CAR < 95%
- CAR = Coefficient d'appartenance à la race ( ou % de sang poitevin)

### Standard de la race



*La Poitevine, une chèvre longiligne et gracieuse.*

### **Article 3.**

L'ADDCP est une association loi 1901 qui a pour objectif d'aider tous ses adhérents éleveurs amateurs et professionnels à gérer au mieux leurs animaux inscrits :

- au livre généalogique (section A).
- au répertoire poitevin (section B)
- 

## **Titre II – L'adhésion de l'éleveur**

### **Article 4.**

L'adhésion de l'éleveur à l'ADDCP marque sa participation à l'action de défense et de développement de la chèvre poitevine et suppose l'acceptation de ses règlements intérieurs. Cela peut se faire à titre individuel ou au nom d'une société (personne morale).

L'adhérent fournira toutes références permettant d'échanger et de communiquer les informations nécessaires à l'objet de ce règlement : nom de l'adhérent, adresse, téléphone, email,... et accepte que ces informations d'adresses soient communiquées à et hors de l'association.

### **Article 5.**

Le coût de l'adhésion est annuel et fixé conformément au statut chaque année lors de l'AG de l'ADDCP. L'éleveur doit être à jour de sa cotisation au 31 décembre de l'année en court.



### **Article 6.**

Suite aux visites d'élevage, l'association réalise un rendu de ce travail pour chaque éleveur. Il se présente sous la forme d'un registre regroupant tous les animaux poitevins présents sur l'élevage considéré et ayant été mis à la reproduction au moins une fois. Les renseignements collectés par l'animateur y figurent pour chacun des animaux.

### **Article 7**

Toute demande d'adhésion à l'association de la race Poitevine conduit à une visite d'élevage de l'animateur pour assurer l'enregistrement des animaux et le relevé des informations citées dans le schéma d'amélioration génétique.

## **Titre III – L'inscription des animaux de race poitevine**

### **Article 8**

L'inscription des animaux de race poitevine suppose la conformité à la législation européenne sur l'identification des caprins.

Il s'agit notamment :

- du numéro officiel de l'animal, de son nom, de son sexe et sa date de naissance
- des numéros officiels des parents et de leurs noms, les grands parents étant retrouvés automatiquement car saisis précédemment
- le nom du naisseur, l'année et la cause d'entrée sur l'élevage où se trouve l'animal
- des caractéristiques de l'animal (pointages morphologiques corporels et mammaires, mesures,...) détaillées dans le schéma d'amélioration génétique.
- 

### **Article 9**

Ne sont inscrits au livre généalogique que les animaux caprins poitevins ayant été mis à la reproduction : après la première saison de monte pour les mâles et la première mise bas pour les femelles.

### **Article 10**

En référence à l'article 2, Afin de pouvoir garantir l'inscription au livre A, il sera demandé aux éleveurs la tenue d'un cahier de mise bas et d'un tableau de saillie.

### **Article 11**

Pour les animaux de la section A (livre généalogique), l'obligation d'avoir un contrôle de performances n'est pas formel mais l'association fera son possible pour encourager cette pratique (y compris par des aides financières si possible) afin de permettre le bon fonctionnement du schéma d'amélioration génétique.

### **Article 12**

L'inscription des animaux ayant au moins 50 % de sang poitevin est automatique pour les élevages adhérents à l'association de la race Poitevine à partir du moment où l'éleveur réalise des croisements d'absorption avec des reproducteurs reconnus poitevins. Ils sont placés en section B (inscription à titre initial). Leurs descendants pourront être inscrits au livre A à condition qu'ils possèdent plus de 95 % de sang poitevin.

La reconnaissance à titre initial et l'inscription des animaux à la section B du livre généalogique de la race sont effectuées par l'ADDPCP après vérification du standard.

Les animaux nés de parents incertains mais d'origine poitevine garantie (troupeau race pure) sont inscrits dans la section B avec un coefficient 100% poitevin. Leurs descendance peuvent être inscrites dans la section A.





### **Article 13**

Afin de garantir la pureté des animaux poitevins, l'ADDCP propose à ces adhérents d'établir le pedigree de chaque reproducteur à la vente moyennant une participation financière du demandeur, fixée en assemblée générale.

## **Titre IV – Le schéma d'amélioration génétique**

### **Article 14**

Il existe un schéma d'amélioration génétique pour la race poitevine. Il a pour objectif de mettre à disposition des éleveurs des outils permettant le choix des reproducteurs sur lesquels il est intéressant de conserver les descendants. La mise en pratique de ce schéma apporte des données génétiques supplémentaires pour chacun des animaux enregistrés au livre généalogique.

### **Article 15**

Une convention annuelle est établie régissant les échanges entre les éleveurs et l'ADDCP afin de pouvoir récupérer les données établies dans le schéma génétique.

### **Article 16**

Pour les éleveurs ayant signé une convention et fourni toutes les données nécessaires, seront disponibles deux types de documents :

\_ un classement des animaux selon les qualités qu'ils présentent pour chacun des critères d'amélioration. Un calcul prenant en compte chacun de ces critères permettra d'obtenir une note finale et ainsi de soumettre une classification de type :

- mères à boucs
- mères à chevrettes
- mères de service
- boucs reconnus reproducteurs
- boucs de service

Sur demande, une fiche individuelle par animal poitevin résumant les principales caractéristiques de l'animal.

### **Article 17**

Le contenu du schéma d'amélioration génétique n'est pas arrêté et pourra évoluer afin de consolider les objectifs de sa mise en pratique, après adoption de l'assemblée générale de l'ADDCP

### **Article 18**

De façon naturelle et logique, la mise en place de ce schéma sera un outil nécessaire dans le choix des futurs boucs qui rentreront en centre de collecte pour l'insémination artificielle.

### **Article 19**

Le schéma génétique poitevin se positionnant clairement dans l'optique de la conservation et de la valorisation des qualités ancestrales de la chèvre poitevine : fromagère, herbivore, rustique, les critères retenus dans le schéma ont naturellement deux objectifs; repérer les meilleurs animaux et avoir des indicateurs de la durabilité des élevages les valorisant. Les critères et indicateurs devront évoluer avec l'amélioration de la connaissance des animaux, des cheptels et des outils techniques.

[Réagissez sur le site en laissant un commentaire ou en envoyant un mail](#)



➤ **La marque collective de l'ADDCP**

La marque collective simple que nous allons déposer repose sur une charte et un règlement d'utilisation de la marque.

Voici la Charte qui vous sera présentée à l'assemblée générale le 7 décembre.

Si vous êtes d'accord, elle remplacera le « Signé Poitou-Charentes ».

Les adhérents remplissant les conditions de la charte pourront s'ils le souhaitent utiliser la marque et les supports qui l'accompagnent pour faire la promotion de leurs produits.

<b>La Charte de l'ADDCP</b>	<b>Grille de contrôle</b>
Lait et/ou fromage issu d'un troupeau de chèvres de race poitevine.	Contrôle du troupeau à partir du répertoire et d'une visite biannuelle.  95% du troupeau minimum doit être inscrit au livre A ou B avec un minimum de 70% au livre A.
Conduite d'un troupeau dont la taille est plafonnée à 250 chèvres, cohérente avec une dimension fermière.	Contrôle de l'effectif à partir du répertoire et des valorisés du contrôle laitier.  250 chèvres laitières en moyenne annuelle maximum.
Alimentation à base de fourrage sec ou vert. Ensilage interdit.  50% minimum de la MS ingérée doit provenir des fourrages	Tenue périodique d'une grille de suivi alimentaire du troupeau. Facture d'achat des aliments et inventaire annuel des stocks.  Maximum de 300 kg d'aliments concentrés par chèvre et par an. Les aliments déshydratés sont considérés comme mixtes (1kg MS fourrage déshydraté = 0,5kg MS de concentré)
Autosuffisance alimentaire recommandée. Préférer un approvisionnement alimentaire de proximité quand celui-ci existe.	Engagement dans la charte et contrôle sur facture des achats d'aliments.
Pâturage recommandé et/ou aire d'exercice.	Descriptif géographique du parcellaire et de son usage. Dimensionnement de l'air d'exercice.  Aire d'exercice extérieure de 3 m <sup>2</sup> par chèvre.
Alimentation sans OGM, en accord avec les objectifs de défense de la biodiversité de l'ADDCP.	Engagement dans la charte et contrôle sur facture des achats d'aliments.
Interdiction d'utiliser des hormones ou des flashes lumineux. Préférer la saisonnalité naturelle du troupeau.	Engagement dans la charte et contrôle des bâtiments lors des visites.
Respect des bonnes pratiques d'élevage (charte officielle "BPE").	Engagement dans la charte.
Le lait est transformé en fromage dans le respect des traditions fermières (utilisation du lactosérum comme ferment naturel et de présure naturelle).	Engagement dans la charte.
L'utilisation du label garantit que le lait transformé dans les locaux soit uniquement du lait de troupeaux poitevins.	Engagement dans la charte.

[Réagissez sur le site en laissant un commentaire ou en envoyant un mail](#)



➤ **Choix du Logo et du texte de la marque**

Voici les différents textes et auquel nous avons pensé :



Dites-nous celui que vous préférez en votant directement sur le site ou avec le coupon réponse lié à l'invitation à l'assemblée générale 2011.

<http://www.chevre-poitevine.org/2011/11/12/quel-logo-pour-la-marque-a-vous-de-choisir/>

➤ **Premier chiffre du recensement agricole**

Les premiers résultats du recensement agricole 2000 – 2010 sont sortis.

On constate en premier une forte baisse du nombre des exploitations avec une forte augmentation de la taille moyenne.

Alors que le cheptel bovin et ovins à fortement diminué le cheptel caprins à augmenter de 16% en dix ans en France et de de 12% dans la région Poitou Charente.

Les chèvres poitevines représentent 3 chèvres sur 1000 en France.

<http://www.chevre-poitevine.org/2011/10/21/premiers-chiffres-du-recensement-agricole-2010/>

➤ **Les médailles de ces dames**

Carton plein pour Laurence Nory et ses 43 biquettes poitevines, qui remporte depuis 2008 les concours régionaux et témoigne de la qualité fromagère dès la chèvre poitevine.



**CONCOURS DE FROMAGES DE CHÈVRE FERMERS**  
SYNDICAT CAPRIN D'ÎLE DE FRANCE • MAISON DE L'ÉLEVAGE DE L'ÎLE DE FRANCE



Laurence Nory  
**missacapri**



➤ **La doyenne des poitevines ?**



PHOEBE est née le 1 janvier 1999 chez Isabelle Juste. Aujourd'hui elle habite chez Patrick Crapart en Normandie.

Cette année elle a eu son vingtième chevreau.

En 2003 elle produisait au contrôle laitier 653kg lait (30.2 TP 32.5 TB)

➤ **Revue de presse**

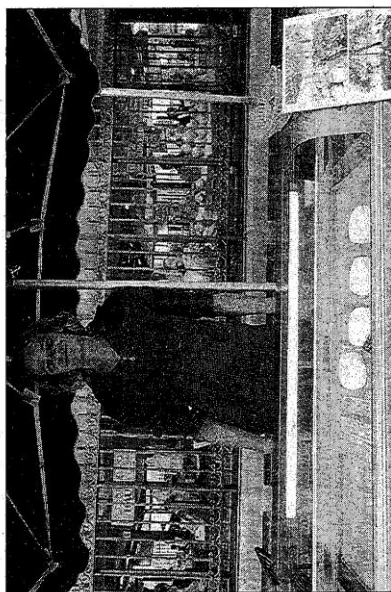
■ **CHÈVRES-TONDEUSES** : débroussailliez votre terrain avec des caprins ! Double avantage écologique : on nourrit les animaux et, dans le même temps, ils vous débarrassent des ronces et des herbes folles. À 10 euros la chèvre pendant un mois, cela évite d'investir dans une débroussailluse, achat peu rentable au vu de son utilisation.



**TRONCHE DE MARCHÉ**

**Du fromage de chèvres poitevines**

**PORTRAIT** Un an qu'ils vendent leur fromage fermier sur les marchés et ils sont déjà dévalisés



**Paul est Varois et semble bien se faire au climat charentais.**

PHOTO L.A.

« Ben il ne reste plus que ça ! Il était temps qu'on arrive ! » Les clientes se félicitent ce vendredi d'avoir bravé la pluie jonzacaïse avant 11 heures : il ne reste que quatre fromages de chèvre à Paul. « Heureusement qu'il pleut et qu'il y a moins de monde, je vais peut-être réussir à tenir jus qu'à midi ! », se plaindrait presque le jeune fromager.

Paul et Pauline, installés dans la ferme familiale de cette dernière depuis quatre ans, fabriquent et vendent leur fromage depuis un an. Les deux jeunes gens de 31 et 27 ans ont d'abord passé quatre années à constituer leur troupeau de 27 chèvres pendant qu'ils construisaient la fromagerie.

« Nous avons une petite production, explique Paul, mais ça se passe bien : la preuve, à chaque fois, il ne me reste plus de fromage à la fin du

marché, tout est parti. Et il y a de plus en plus de gens qui reviennent. »

La particularité de leur fromage de chèvre ? « C'est un fromage fermier de chèvres de race poitevine dont il n'existe que 2 600 femelles », explique Paul. Une production rare, donc. Les chèvres sont élevées en pâturage permanent et traitées à la main deux fois par jour.

Pour le moment, la production de la ferme de Paul et Pauline ne se vend que sur le marché de Saint-Géniès, à Jonzac, le vendredi, et bien sûr directement sur leur ferme à Clion-sur-Seugne. « Nous espérons agrandir encore un peu la production et vendre sur le marché de Jonzac le mardi », espère Paul.

**Léa Aubrit**

Chez Paul et Pauline, 15 rue de Lansac, à Clion-sur-Seugne. Tél. 05 46 04 54 96.



DOSSIER > caprin

« Nous partons de rien »

**Bio** > À quelques coups de pédales de la côte, Julien et Gwénaëlle sont en train d'installer leur élevage de chèvres de race poitevine. Ils comptent bien tirer parti de leur situation pour vendre leurs fromages bio.

« Nous partons de rien », présentent d'emblée Julien et Gwénaëlle Ravon qui viennent de s'installer à Saint-Mathurin avec des chèvres de race poitevine. De rien donc, mais avec un beau potentiel : 70 hectares, un bassin de consommation à proximité, l'expérience de la gestion et de la vie acquises dans des emplois précédents et... beaucoup de volonté. Ils sont tous les deux âgés de 29 ans et parents d'une petite fille de quatorze mois. Gwénaëlle était responsable de la cuisine centrale de la communauté de communes de Sainte-Hermine et Julien était formateur en maison familiale, d'abord à la MFR de Pouzauges puis aux Herbiers. Leurs parents, à tous les deux, étant des producteurs de lait de vache, ils savent bien ce que sont les contraintes de l'élevage laitier et, estiment-ils, « la chèvre permet de démarrer avec peu de capitaux, chose impossible aujourd'hui en lait de vache. »

Ils ont repris, en février dernier, une exploitation laitière en fin de parcours située aux Biotières, derrière les vérandas Rideau. Une adresse qui sera prochainement bien connue parce que les associés de l'EARL Le Cap Vert, qui pratiquent pour l'instant à petite échelle la transformation de leur lait en fromages, projettent de commencer à la vendre à la ferme dès l'automne prochain. À vitesse de croisière, leur élevage sera composé de 70 à 80 chèvres laitières, ainsi que de chevrettes de renouvellement. Cet hiver, auront lieu un réaménagement des bâtiments existants ainsi que la construction d'une fromagerie et d'un magasin de vente. Donc beaucoup d'huile de coude en perspective.

Un projet de vie

« Plus qu'une profession, c'est un projet de vie et de famille que nous entreprenons », expliquent-ils. Leurs journées sont d'ores et déjà rythmées sept jours sur sept par



Gwénaëlle et Julien Ravon et leurs très affectueuses chevrettes.

les deux traites quotidiennes, les soins aux animaux, la fabrication du lait, le nettoyage du matériel, le chargement de la fourgonnette et la tenue de l'étal au marché. « Aux marchés », faut-il plutôt préciser parce qu'ils assurent ceux d'Olonne, des Sables, de Sainte-Foy ainsi que les marchés paysans et artisans du secteur. Très prenant donc, mais « une manière de très bien valoriser notre litre de lait », analysent les associés. Le choix de la commercialisation en vente directe correspond bien aussi au mode de vie qu'ils ont choisi. « J'aime les contacts humains, reconnaît Julien, et puis moi-même, quand je suis consommateur, j'ai envie de savoir ce que

j'achète, la façon dont s'est produit et être en contact direct avec le producteur. »

Leurs belles poitevines au pâturage, au bord des chemins vicinaux et des pistes cyclables des environs de la ferme, et un environnement qu'ils vont aménager avec soin autour de leur magasin, tout cela fait partie naturellement de leur projet de vie. « Nous ne voulons pas, cependant, être prisonniers de notre travail », préviennent-ils. Aussi leur porte ne sera-t-elle pas ouverte du matin au soir mais, dans un premier temps, lors d'un rendez-vous hebdomadaire de 17 h 30 à 20 h, par exemple.

Pas question, en bio, de désaisonner les mise-bas, lesquelles

auront lieu de fin février à la mi-avril. Mais ils essaieront, au fur et à mesure de l'entrée en production des chevrettes, de retarder un peu les mise-bas afin d'avoir assez de lait et donc assez de fromages à vendre sur les marchés estivaux. « Ce qu'on aimerait bien, c'est avoir un mois avant les mise-bas, en janvier/février donc, sans cultures, sans traite, sans fromage et sans marché, pour souffler et profiter de nos enfants. » Priver leurs clients de leur bon fromage bio pendant un mois leur pose bien problème mais, espère Gwénaëlle, « je crois qu'ils comprendront, surtout si on leur explique le caractère saisonnier de la production du lait de chèvre. »

La meilleure pour le fromage

« C'est avec les meilleures chèvres que l'on fait les meilleurs fromages. » C'est, en tout cas, ce que dit le slogan de la plaquette de l'Association pour la défense et le développement de la chèvre poitevine et que Julien reprend à son compte. « La race poitevine, c'est un peu un coup de cœur, explique-t-il. Moi, je trouve qu'elle est belle, cette chèvre, non ? En plus, c'est une race à faible effectif qui reste encore menacée de disparition. Elle est peut-être un peu moins productive que les saanen ou les alpines mais son lait a un meilleur rendement fromager. Et puis, appréciez-ils, elle est rustique et elle correspond bien à notre système extensif. »

Enfin, les Ravon ne sont pas des extraterrestres qui débarquent en terrain conquis. Ils connaissent déjà bien la production laitière et savent gérer mais ils ont bien conscience d'avoir encore beaucoup de choses à apprendre dans les métiers différents que sont la culture, l'élevage, la fabrication du fromage, la vente et l'accueil à la ferme. Ils ne négligent donc pas les conseils qui leur sont prodigués, tant auprès du Geda, de leurs collègues de la Cuma La Vertonne, du contrôle laitier que de la Fédération régionale des syndicats caprins. Quant à la concurrence : « Oh ! Vous savez, en Vendée, en tout, nous ne sommes encore qu'une dizaine de producteurs de fromages de chèvre fermiers. Alors, il y a encore de la place. »

M. GIRARDEAU

70 HECTARES EN CONVERSION ET PAR CONVICTION

Julien et Gwénaëlle Ravon disposent aussi de 70 hectares de terre. L'assolement 2011-2012 comportera des prairies à base de luzerne et de mélanges graminées / légumineuses. 70 hectares qui leur permettront aussi de cultiver du maïs grain, du triticale, de l'avoine, des méteils, de la féverole, du lin et du tournesol. Toutes productions intéressantes pour la vente mais aussi pour l'autoconsommation de leur troupeau.

Le cahier des charges bio commande de sortir les animaux « dès que les conditions le permettent ». Julien, qui a grandi à côté, à Olonne-sur-Mer, sait trop bien qu'à cinq kilomètres de la côte on ne peut pas compter, en été, sur les

prairies pour alimenter les troupeaux. Sauf été très pluvieux, bien entendu. C'est la totalité des 70 hectares qu'ils sont en train de convertir en bio parce que, avance Julien, « pour moi, le bio, c'est par conviction et non par opportunisme ; et je me verrais mal sortir le pulvé pour traiter une partie des cultures alors que l'autre serait bio. Non, ce ne serait pas crédible. »

Une race encore menacée

La race des chèvres poitevines est en train de sortir de la zone rouge de la menace de disparition, avec 22 boucs disponibles à l'insémination artificielle. On estime aujourd'hui l'effectif des chèvres poitevines à 2 600 avec une



Un signe distinctif de la race : la tête fine et expressive et les deux listes blanches de chaque côté du chanfrein.

présence dans 45 départements et trois pays. Adulte, la poitevine peut atteindre 70 à 80 cm au garrot et peser de 50 à 70 kg. La production annuelle des poitevines de l'EARL Le Cap Vert tourne, pour l'instant, autour de 600 l/an mais certaines

chèvres de plusieurs troupeaux dépassent les 1 000 litres. Enfin, la poitevine a la réputation d'être une excellente fromagère grâce, notamment, à de bons taux azotés et (à taux égal) à une teneur en caséine supérieure.

**SIRUS**  
Les spécialistes des silos et trémies de stockage

Fabrication, montage, réparation, modification de tout type de cellules  
Installation de vis de transferts, de boîtards

85110 SAINTÉ-CÉCILE  
Tél. 02 51 40 22 84  
Mail : sirus.silo@gmail.com



**Fête du Patrimoine 2012 : Des volontaires ?**

Organisée par le CREGENE (Centre des REsources GENEtiques du Centre-Ouest Atlantique) et le Verger Conservatoire de Pétré, cette fête bisannuelle permet de mettre en avant la biodiversité du Marais Poitevin, grâce à divers animations. L'objectif est le même pour tout le monde : la biodiversité domestique génératrice de la biodiversité sauvage. La chèvre Poitevine n'en est pas moins l'un des acteurs. Elle se déroulera comme à l'accoutumé sur le site du Lycée agricole de Luçon Pétré le 27-28 Octobre 2012.

Le programme comprendra notamment un petit concours qui sera organisé pour chaque race à savoir la Maraîchine en bovin, la Poitevine en chèvre et également pour les races mulassières.

Le samedi sera réservé cette année plutôt aux professionnels avec notamment des conférences, des débats... et le dimanche plutôt au grand public.

Le concours aurait lieu le dimanche matin, les animaux resteront ainsi sur le site une seule journée. Il y aura a priori un concours de légumes, de fruits voire de fromages de chèvres s'il y en a ; Suite à cela, une vente des produits locaux primés sera organisée.

*Vous pouvez d'hors-et-déjà nous faire savoir si vous êtes intéressés pour participer : que ce soit pour les concours (de race ou bien de fromages) ou que ce soit pour présenter quelques animaux.*

**Si vous avez des idées d'articles, des remarques ou tout simplement quelque chose à dire  
Ecrivez-nous**

**CONTACT**

Vous pouvez nous contacter au +00 33 (0)6 61 36 25 98

Si il n' y a pas d'urgence, je vous recommande de me contacter par mail : [addchevrepoitevine@orange.fr](mailto:addchevrepoitevine@orange.fr)

François VAUTIER / Animateur  
2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

Jean Christophe SAUZE / President  
EARL St GOARD 79160 ARDIN



**BULLETIN D'ABONNEMENT ET D'ADHESION 2011**

OM OMme OMlle

Nom : .....Prenom : .....

Société : .....

Adresse : .....

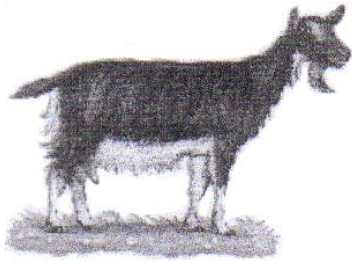
Code postal : .....Ville : .....

Tél : .....Port : .....Email : .....

Souhaite recevoir la lettre de l'ADDCP par  courrier  par email

Nbre de chèvres.....dont Poitevines.....

**Adhésion 22€ par an pour 4 lettres**  
A retourner sous enveloppe accompagné de votre règlement à :  
**ADDCP - 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON**



➤ *Petites annonces*

## Animaux, matériel et stage

contact : ADDCP 2 rue du Port Brouillac 79510 COULON

05.49.76.91.33 – courriel : [addchevrepoitevine@orange.fr](mailto:addchevrepoitevine@orange.fr)

site internet : [www.chevre-poitevine.org/petites-annonces/](http://www.chevre-poitevine.org/petites-annonces/)

Les petites annonces sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation

### ANIMAUX

#### Réservation chevrettes

**Contact Laurence NORRY - Téléphone: 06 22 63 10 37 - Lieu: JOUY, 89, FR**

Chevrettes à vendre début mars. CAEV(-). Inscrit CLO.

#### réservation chevreaux février 2012

**Contact Johanna julien - Téléphone: 0557474681 - Lieu: pessac sur dordogne, 33, FR**

Chevreaux à réserver, naissances février 2012, père Ernest ou Eliot élevage très typé, grand gabarit, indemne CAEV, inscrit CLO, moyenne troupeau 900Kg de lait à l'année.

#### Deux boucs à vendre

**Contact Jean Marie Clavery - Téléphone: 05 49 70 08 02 - Lieu: la Ferrière, 79, FR**

Bouc adulte 2009 150€ - Bouc septembre 2011 40€ - origines connues...

#### vends une trentaine de chèvres

**Contact gregory cassing EARL la chevrerie - Téléphone: 06 16 71 19 49 - Lieu: la lande de gault, 61,FR**

cause diminution du troupeau, vends une trentaine de chèvres poitevines. animaux nés de 2008 à 2010..

poss de chevrettes en plus. mise bas à partir du 15-20/02/2012

élevage bio hors CL et au pâturage

#### Réservation chevrettes 2012

**Contact Earl la ferme du vieux chêne - Téléphone: 05 49 07 18 23 - Lieu: Les Fosses, 79360, France**

A réserver pour naissances prévues en février, mars 2012, une cinquantaine ,environ, de chevrettes poitevines, éleveurs fromagers en agriculture biologique.

#### recherche 2 ou 3 chèvres pleines

**Contact perrine - Téléphone: 0681019765 - Lieu: PEYRAT LE CHÂTEAU, 87, FR**

Recherche chèvres de réformes en bon état, avec cornes, habituées au pâturage.

#### vends chevrettes 2011

**Contact denton e.- Téléphone: 0477654650 -Lieu: st germain laval, 42, FR**

cause surnombre vends chevrettes poitevines a saillir élevage controle laitier et indm caev tel heure repas

#### bouquillon

**Contact declémy - Téléphone: 0623020954 - Lieu: jumelles, 49, FR**

Bonjour, je recherche un bouquillon à échanger contre le miens qui est issu d'une bonne laitière

#### recherche bouc pour saillie

**Contact vincent - Téléphone: 0549905493 - Lieu: availles en chatelleraut, 86530, france**

recherche bouc poitevin pour saillie de 2 chevres poitevine.compensation pécunière a établir.pension complète de l'animal a mes frais.

#### A vendre chèvre pleine 2009

**Contact Blanchet Lydia - Téléphone: 05 49 48 46 11 - Lieu: Sillars, 86, France**

A vendre une dizaine de chèvre poitevine 2009 pleine.

Élevage en AB. Indem CAEV

**chevrette+chevreau 2011**

**Contact braud - Téléphone: 0688007669 - Lieu: maulévrier, 49, france**

A vendre une chevrette née le 29mars 2011 et un mâle née le 3 avril 2011

**bouc 2010 à vendre**

**Contact Blanchet Lydia - Téléphone: 05 49 48 46 11 - Lieu: Sillars, 86, FRANCE**

à vendre FACEBOOK Bouc 2010 bien typé, très sociable -allèles B1/E - indem CAEV - élevageBIO - Contrôle Laitier. beaux produits.

**Boucs à vendre**

**Contact Waroux- Téléphone: 0549296537 - Lieu: CREZIERES, 79, France**

Boucs à vendre. Différents âges. Dociles.

**2 chevrettes à vendre**

**Contact JUGIEAU - Téléphone: 05 45 23 23 54 - Lieu: Ecuras, 16, france**

deux chevrettes poitevines nées en juin 2011

**Bouc a vendre**

**Contact caspar - Téléphone: 06 70 70 31 45 - Lieu: Vasles, 79, france**

Jeune bouc à vendre - B1/E - fils de VIC(IA) - Naisseur: Johanna JULIEN

**Bouc Poitevin très bonne origine**

**Contact Marine - Téléphone: 0233413090 ou 0648174152 - Lieu: France**

Vends jeunes boucs poitevins de l'année 2011, excellente origine, issu d'un bouc de sélection. Ils ont entre 5 et 7 mois. 100 % poitevin. Prix : 130 €

**Echange bouc**

**Contact DESMONCEAUX Yvette - Téléphone: 04 74 60 15 54 - Lieu: MONTMELAS ST SORLIN, 69, FR**

Echange bouc année 2008 avec bouc adulte - tel soir

STAGE

**Recherche STAGE éleveur caprin**

**Contact BOISSINOT - Téléphone: 0608924697 - Lieu: ST GERVAIS, 85, France**

Actuellement porteur d'un projet en Vendée. Je recherche un éleveur caprin pour apprendre le métier. Je serai en formation à partir de fin Novembre pendant une semaine puis également en décembre pour une autre semaine. J'ai actuellement un emploi du temps qui me permet de me rendre disponible assez rapidement. Je reste joignable au 06 08 92 46 97 ou par messagerie boissinot@wanadoo.fr

MATERIEL

**Distributeur d'aliments électrique automoteur**

**Contact blanchard mickaël - Téléphone: 06.88.04.11.74 - Lieu: st pierre le vieux, 85, France**

distributeur de juin 2010 état neuf batterie neuve ainsi que l'écran tactile  
possibilité de réaliser 20 rations équipé d'un DPA 3 aliments (distribue das les pentes)  
dispo le 15/09/2011 - Prix € 14 000,00

**cherche matériel fromagerie**

**Contact Paul et Pauline Lanoue - Téléphone: 05 46 04 54 96 - Lieu: Clion, 17, FR**

cherche table d'égouttage, claies et/ou clayettes plus échelle roulante

**En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".**